

Après le refus du Conseil Municipal du MESNIL AU VAL d'étudier la possibilité de créer une Commune Nouvelle avant la fin 2015, **le projet est donc stoppé, mais pas abandonné**. Les trois communes ont prévu de se revoir en septembre pour étudier la possibilité de créer cette Commune Nouvelle avant fin 2016. Il est dommage que nos trois collectivités n'aient cru possible de réaliser ce que les communes de la CUC ont pu réaliser dans les mêmes délais.

INFORMATIONS DIVERSES

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Il est souvent question de la propreté de la commune, la plupart des habitants estimant que celle-ci dépend exclusivement des services municipaux. Il est donc bon de rappeler que tout riverain (propriétaire ou locataire) doit entretenir celle-ci entre sa limite de propriété et la voie publique : donc les trottoirs et les bords de chemins sont à sa charge. Cette règle étant souvent « oubliée » la commune a souvent exécuté ce travail.

Plusieurs éléments font que le retour à la règle est indispensable :

- 1 Pour des raisons budgétaires un poste d'employé municipal « voirie, espaces verts et travaux du bâtiment » a été supprimé.
- 2 La commune, anticipant les directives concernant l'interdiction d'utiliser les produits chimiques pour le désherbage, celui-ci demande plus de temps. Rappelons que cette disposition sera applicable pour les particuliers à partir du 1er Janvier 2020.
- 3 Les habitants respectant la règle traditionnelle vont peu à peu se décourager, en observant que d'autres laissent cette tâche à la charge des employés communaux, allant même jusqu'à se plaindre que le travail ne soit pas exécuté !

Cela est vrai également pour les chemins et chasses. La commune entretient ceux-ci en élaguant les haies plusieurs fois dans l'année, et pourtant des cultivateurs se plaignent qu'elle ne « va pas assez haut » pour leurs engins. Outre que nos services ne possèdent pas de matériel pouvant répondre à ces vœux, il faut rappeler que l'entretien des haies appartient au propriétaire ou à l'utilisateur.



Ces réflexions vont étonner et peut-être fâcher, mais elles sont le reflet de la réalité... Amis brettevillais, aidez la commune à faire de notre village un bel endroit où il fait bon vivre.

REUNIONS DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Le samedi 12 septembre à 10h, salle du Conseil, sont invités les habitants des hameaux LIOT et des FONTAINES, à l'ordre du jour : sécurité, aménagements, questions diverses.

Le samedi 10 octobre, à 10h salle du Conseil, sont invités les habitants de LA RUE et du GRAND CHEMIN, à l'ordre du jour : sécurité, aménagements, questions diverses.

Exemple d'abords entretenus par des riverains

Une deuxième réunion avec les exploitants agricoles est prévue avec la Chambre d'Agriculture, la date n'est pas encore fixée.

PARCOURS VTT

Mis en place cet été sur le terrain de sport du CAMPING, il est OUVERT A TOUS.

PERMANENCE

Les élus municipaux tiennent une permanence en Mairie les samedis matin de 10h00 à 12h00.

ACQUISITIONS

Le 31 juillet, la commune a acquis l'immeuble LE PLEY (destiné à faire 5 logements locatifs), et la maison POTTIER (qui permettra l'installation d'un centre médical et d'une petite bibliothèque).



BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 2

Septembre 2015

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Réunions avec les habitants	Page 2
✓ Manifestations à venir	Page 3
✓ Commune nouvelle et infos diverses	Page 4

Le Mot du Maire

Voici donc le numéro deux du BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE. Depuis juin, malgré la période des vacances, la commune n'est pas restée inactive.

Une réunion le 9 juillet, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de CHERBOURG, des Services de l'ETAT et du DEPARTEMENT, des élus locaux et de nos services, a étudié une solution à long terme pour le carrefour de la Plage sur la route touristique. Les STOPS avaient été installés provisoirement pour préserver la sécurité des scolaires et des habitants se rendant à la Plage, en attente d'une solution définitive. C'est un système de feux tricolores qui a été choisi comme étant le plus sûr. Le Conseil Municipal ayant délibéré en juillet, ils pourront être installés avant la fin de l'année.



Les travaux de la Salle Polyvalente ont été réceptionnés le 17 juillet. Si l'inauguration se fera en septembre, elle est déjà utilisée depuis cet été, chacun reconnaît que c'est une réussite. Il faudra que les utilisateurs respectent les installations pour qu'elles gardent leur aspect convivial. Merci à l'architecte et aux entreprises, ainsi qu'à nos services pour cette réalisation.



Un grand bravo à toutes les Associations regroupées dans l'AMICALE pour la réussite totale de la Fête Champêtre des 1^{er} et 2 août ! A cette occasion le podium acquis cet hiver a été utilisé pour la première fois et a donné toute satisfaction.

Si cet été ne s'est pas toujours montré des plus beaux, il a vu une fréquentation importante de la Plage qui demeure un atout de la vie locale. Je souhaite à tous une bonne rentrée et vous renouvelle mon engagement, ainsi que celui de notre équipe municipale, pour faire de BRETTEVILLE une commune où il fait bon vivre.

Le Maire,
Pierre Philippart

Concertation avec les habitants des hameaux

REUNION DU 4 JUILLET 2015

Cette réunion concernait les habitants de la route des Chênes et du Mot de Cantepie. Environ 20 personnes ont répondu et ont participé activement, posant des questions concernant principalement la sécurité, l'urbanisme, l'assainissement, la voirie.

LES DIFFERENTS POINTS

ROUTE DES CHÊNES

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : cette demande ne peut être satisfaite, au moins, à moyen terme et de toute façon elle doit obtenir l'accord des services concernés.

LA SECURITE ROUTIERE : ce problème est soulevé une nouvelle fois. Les riverains souhaitent que la vitesse soit limitée afin d'assurer la sécurité entre la D 901 et l'entrée du village et qu'un système soit mis en place pour assurer la sécurité des piétons à partir de la pancarte BRETTEVILLE jusqu'au début des trottoirs. Le Maire indique qu'il fera une demande au Département pour une limitation à 70kmh pour la première partie et de 30 kmh à partir de l'entrée du village. Ce dispositif pourrait être complété par une priorité à la voie montante dans le secteur le plus étroit.

TERRAINS AGRICOLES : les habitants se plaignent que les arbres en bordure de ces propriétés ne soient pas entretenus et contrarient en particulier les fils téléphoniques. La Mairie prendra contact avec le propriétaire.

CARREFOUR DU CHEMIN DES BRÛLES : relativement dangereux mais aucune solution satisfaisante pour l'améliorer. On peut penser que la vitesse limitée évitera les risques d'accident. Il est d'ailleurs à noter que la Mairie n'a jamais été informée d'un accrochage à cet endroit.

MOT DE CANTEPIE

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT : le Maire informe que l'Adjoint à l'Urbanisme proposera un projet qui, s'il est accepté par l'ensemble des riverains, pourra résoudre le difficile problème de l'assainissement. Lorsque ce point sera acquis, la commune restaurera la voirie sur ce chemin qui ne lui appartient pas mais qui est primordial pour les habitants. Ceci étant acquis, il paraît difficile que les riverains aient un régime particulier concernant le sens interdit.

POUBELLES : la demande est faite d'un lieu pour les entreposer avant leur ramassage. De nombreux sacs sont éventrés dans la nuit du dimanche au lundi par des renards qui vivent dans le terrain agricole non entretenu et peu utilisé par son propriétaire. Le Maire prendra contact avec celui-ci pour qu'il améliore la situation.

CARREFOUR DE LA PLAGE

Lors d'une réunion qui s'est tenue en Mairie sous l'autorité de Monsieur le Sous-Préfet, réunissant la DDTM, les Services du Département, la Gendarmerie, les élus locaux et les Services municipaux, il a été décidé de doter le carrefour de la plage de feux tricolores. Ils devraient être mis en place avant la fin de l'année. Ce dispositif sera complété par un aménagement des trottoirs et En 2016 est envisagé la création d'un plateau surélevé au carrefour de la route du fort. La création d'un chemin piéton deux intersections est prévu, ceux-ci tout en limitant il permettra la sécurité de naturellement la vitesse des automobiles.



MARDI 10 NOVEMBRE 2015

19 H

SALLE POLYVALENTE

DIALOGUE AVEC MON JARDINIER

ADAPTATION D'UN TEXTE D'HENRI CUECO
PAR LA COMPAGNIE DE L'ESCARBOUCLE

Une organisation conjointe Mairie et Club des Aînés

Nous vous proposons à la veille du 11 novembre une pièce de qualité, qui a d'ailleurs été adaptée au cinéma, dans la salle polyvalente de Bretteville. Le sujet peut toucher nos habitants puisqu'il traite de la relation entre un peintre originaire de la ville et un jardinier plutôt homme des champs, deux profils représentant la diversité de notre population locale.

A l'issue du spectacle une « soupe » sera proposée au public, qui permettra de rester dans l'ambiance et de discuter avec les comédiens.

TARIFS : Spectacle seul : 10€
Spectacle et repas : ... 13€ (soupe+ fromage + dessert)

Réservation auprès du club des Aînés ou à la Mairie.



Critiques

L'humanité au goût d'une amande amère

La première fois que le metteur en scène Lionel Parlier a découvert le roman d'Henri Cueco, l'envie de le faire connaître et de le porter sur scène fut immédiate. Quand on voit le résultat, on ne peut que l'en remercier. Car cela s'impose comme une œuvre théâtrale pleine d'humanité, avec le goût d'une amande amère. Sa mise en scène dessine, par petites touches subtiles, les rapports impressionnistes de deux êtres qui se rencontrent dans la réalité paysanne de la vie. Jean-Paul Audrain, qui signe l'adaptation de ce texte émouvant, nous donne un beau jardinier authentique jusqu'aux inflexions de voix. Christian Neupont lui, nous brosse un portrait maîtrisé d'un artiste peintre qui au contact de son jardinier trouve une inspiration nouvelle.

« Dialogue avec mon jardinier » est une invitation à l'amitié, à l'humour, à l'émotion et à la poésie rurale. Au sortir du théâtre le public est enchanté. Une belle histoire d'homme dans ce monde brutal ne peut que faire du bien. Une belle réussite !

Dashiell Donello

Manifestations à venir

Les 5 et 6 Septembre	*****	Festival du Bar du Cotentin
Les 3 et 4 Octobre	*****	Belote et Loto des Aînés
Le 4 Octobre	*****	Randonnée pédestre
Le 17 Octobre	*****	Soirée dansante de la Chesnée
Le 25 Octobre	*****	Repas des Aînés et Concert
Le 10 Novembre	*****	Spectacle théâtral Salle Polyvalente
Le 28 Novembre	*****	Repas de la Chesnée